

Préfecture de la Lozère



Direction
Départementale
des Territoires
de la Lozère

Mardi 5 Juillet 2016 - 9h30 - 12h00

Préfecture - salle des fêtes

FORUM de l'AMÉNAGEMENT

**thème :
la mobilisation foncière au service
de l'Aménagement**



Informations :

Les documents des précédents Forums de l'Aménagement sont disponibles sur le site internet des Services de l'État en Lozère : www.lozere.gouv.fr

Rubrique : Politiques Publiques

Thème : Aménagement du Territoires, Construction et Logement



Extrait du discours de la Ministre du Logement et de l'Habitat Durable du 14 mars 2016 prononcé lors de la remise du rapport "renforcer la mobilisation du foncier privé en faveur du logement"

"Le Gouvernement a mis depuis plus de 2 ans la relance de la construction au coeur de son action..."

"J'inscris mon action, en soutien du logement social comme de la construction privé, pour répondre au besoin de logements abordables et de qualité de nos concitoyens."

La mise en oeuvre de l'ensemble de ces orientations est une réponse nécessaire aux défis du logement et de l'aménagement durable dans notre pays. Mais elle ne serait pas complète si dans le même temps, nous ne prenions à bras le corps la problématique du foncier.

Le foncier est au centre des politiques de logement et d'urbanisme. Il n'y a pas de politique d'urbanisme sans politique foncière... et réciproquement. Et il n'y a pas de politique d'habitat durable sans une politique foncière qui favorise l'équilibre social et environnemental de nos villes et de nos territoires.

C'est un enjeu :

** **Economique** : c'est une condition sine qua non pour maîtriser les prix de l'immobilier et construire à coûts acceptables ;*

** **Social** : non maîtrisé, le fonctionnement du marché foncier est générateur de phénomène de ségrégation, et il nous faut lutter contre ces phénomènes ;*

** **Environnemental** : la lutte contre l'étalement et l'éparpillement urbain impose de mettre en place des politiques foncières qui facilitent le "renouvellement de la ville sur la ville et limitent au maximum la consommation foncière supplémentaire".*

L'ordre du jour :

Introduction par M. le Préfet

Les enjeux du foncier en Lozère

intervention du service aménagement de la DDT

Les différents outils d'intervention foncière prévus par le code de l'urbanisme

intervention de la direction de l'aménagement de la DREAL Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Échanges avec la salle

Témoignage d'une collectivité sur la mobilisation du foncier pour la création d'une zone artisanale

Présentation de l'Établissement Public Foncier d'État Languedoc-Roussillon

intervention de Thierry Lemoine, Directeur

Le rôle de la SAFER en matière d'aménagement

Intervention de Xavier Meyrueix, Directeur

Les différents outils fiscaux d'incitation à la libération du foncier

intervention d'Olivier Caritg du pôle gestion fiscale de la DDFIP

Échanges avec la salle

Conclusion et clôture de la matinée

Bulletin d'inscription au Forum de l'Aménagement du mardi 5 Juillet 2016

de 9h30 à 12h00 à la salle des fêtes de la Préfecture

(accueil café à partir de 9h15)

Le thème : La mobilisation foncière au service de l'aménagement

Madame, Monsieur, :

Fonctions :

- sera présent(e) au Forum de l'Aménagement du mardi 5 juillet 2016 et sera accompagné(e) de ou sera représenté(e) par :

- ne sera pas présent(e) au Forum de l'Aménagement du mardi 5 juillet 2016

Afin de permettre une organisation optimale de cette demi-journée, merci de bien vouloir confirmer votre participation ou celle de votre représentant par retour auprès :

du Service Aménagement
de la Direction Départementale des Territoires
4 avenue de la Gare 48000 Mende
ou

par message électronique à l'adresse :
ddt-sa-dsp@lozere.gouv.fr